

Tauves

MAIRIE



BULLETIN MUNICIPAL 2024

Edito du Maire

Le bulletin d'information municipale donne l'occasion de retracer l'action de la municipalité et les temps forts de la vie communale depuis le dernier numéro datant de mi-2023. Ces 18 mois ont permis **l'achèvement de la maison de santé et sa première année de fonctionnement**, grâce aux professionnels qui y ont pris place. D'une part les travaux sont d'une haute qualité, (en y entrant on ne pense plus que c'était un EHPAD auparavant), et d'autre part le cadre d'exercice des professionnels est remarquable : 10 activités représentant plus de 20 actifs ont trouvé place dans la maison de santé de Tauves. Une chaudière à granulés-bois apporte un vrai confort. Une très belle salle d'attente commune dans une ambiance feutrée et chaleureuse vient parachever le tout. **Nous sommes, comme vous, satisfaits de ce résultat.**



payées par le syndicat donc par nous tous !

Grâce à l'adéquation entre le niveau de nos **équipements**, notamment **culturels, sportifs ou de loisirs**, et les **très nombreuses initiatives associatives**, la vie locale est particulièrement diversifiée et ce tout au long de l'année. Un public régulier vient à Tauves, pour des animations, spectacles, expositions, conférences... et cela contribue à **la vitalité et l'attractivité de la commune**. Tout comme le **marché du jeudi**.

Ici comme ailleurs, les **activités économiques** tentent de sortir de l'après Covid. Les modes de vie ont changé. Nous ne sommes plus dans le « quoi qu'il en coûte » et le nombre de faillites est à un niveau record en France, tous les territoires sont concernés. Nous essayons **d'accompagner les acteurs privés** que ce soit face à leurs difficultés ou dans leurs projets, par exemple de reprises d'activité. A ce titre nous nous réjouissons particulièrement de la reprise des ambulances, du garage automobile et de la station service. Le **secteur agricole** connaît des installations et constructions de **bâtiments** malgré des concurrences étrangères souvent déloyales. L'agriculture est le pilier de la vie économique. Elle doit s'adapter aux périodes trop sèches ou trop humides. L'accès à l'eau devient un sujet majeur.

La grêle du 12 juillet a causé d'importants dégâts sur une moitié de la commune. Ils sont loin d'être tous réparés, il convient au préalable de négocier avec les assurances et experts.

2 A coté de cela, la commune a poursuivi ses **autres projets** de moindre ampleur financière mais toutefois nécessaires au maintien de **l'espace public**, de la **voirie**, des nombreux **bâtiments communaux**. Vous trouverez comme toujours des articles illustrés sur l'action de la commune. Nous bénéficions aussi d'interventions de **structures supra-communales** telles que le syndicat de l'eau, la communauté de communes, le département, territoire d'énergie, le syndicat des ordures ménagères... Ces niveaux d'organisation territoriale gèrent des services importants dans leurs champs de compétences respectifs. Mais l'engagement de tous est indispensable : par exemple pour les déchets ménagers car le mauvais tri entraîne des amendes



Lancement des villages d'avenir avec le Préfet J. Mathurin début 2024 : Tauves et la Tour parmi les communes retenues



Le Préfet et le Président Chauvin à Tauves après la grêle

Le tourisme se porte relativement bien et nous estimons avoir **vendu le camping au bon moment**, il peut désormais connaître un nouveau développement.

La transition énergétique s'accélère proportionnellement à l'inflation qui touche le coût des énergies... mais les énergies renouvelables contribuent aussi au renchérissement du coût de l'énergie. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire, il faut d'abord consommer moins, puis isoler nos bâtiments et éventuellement changer d'énergie. Nous nous inscrivons dans ces mutations qui débutent.

Il fait bon vivre chez nous, mais il faut se battre pour faire valoir les **particularités rurales**, par exemple il faudra encore pouvoir **construire des bâtiments d'activité** ou des maisons d'habitation. Nous avons lancé en ce sens le **parc d'activité de la Croix Haute** et réfléchissons maintenant à un **nouveau lotissement d'habitations**. Malgré l'arrivée de nombreuses familles ou nouveaux habitants, le chiffre du recensement ne sera pas bon. Il faut



donc continuer nos efforts d'investissement, de développement, d'accueil... Enfin, nous lançons dès maintenant les projets d'investissements des prochaines années, et préparons les dossiers pour que Tauves soit et reste **« un village d'avenir »** !

Christophe SERRE - Maire de Tauves

.. Les décisions 2023-2024 du Conseil municipal (jusqu'au 30 octobre 2024) ..

Les relevés de décisions sont publiés dans les 8 jours suivant la réunion et le procès-verbal est mis en ligne et affiché après approbation en début de séance suivante selon des règles qui ont récemment évolué. En 2023, le conseil municipal s'est réuni 9 fois dont une séance pour désigner les délégués aux élections sénatoriales. Entre le 1^{er} janvier et le 30 octobre 2024, il s'est réuni 7 fois.

Nous reprenons ici **une synthèse des principales décisions 2023 et 2024** :

- **Régularisation d'un prêt** de 1980 auprès du **fonds forestier national**, à l'origine contracté par la commune avec un paiement différé qui aurait dû être couvert par les coupes.

40 ans plus tard ; le compte n'y était pas et une renégociation rachat a été faite pour solder cette opération en 3 ans. Les coupes à Serrette rapportent peu à cause des maladies des arbres.

- Facilitation de l'installation d'un jeune agriculteur, convention pour le **pré du presbytère** permettant de planter des pommiers.

- **Marchés de travaux et avancements**, pour création de la **maison de santé**.

- Attribution de marchés travaux de réparation de la **médiathèque (toit terrasse, cheneaux)**.

- Demandes de subvention à l'agence nationale du sport et

à la région pour la création d'un **terrain de tennis** (obtenues : 60+20%).

- Approbation du compte administratif, vote des taux de fiscalité identiques, vote du budget 2023, principal, ccas, assainissement : **excédent de fonctionnement 2023 de 103 994 euros**.

- Accord avec les communes d'**Avèze** et de **Singles** pour une participation de **400€ par élève** scolarisé à Tauves, le coût réel étant de plus de 1000 euros / élève, accord appliqué depuis l'année 2023-2024, chaque année le coût est indexé sur l'évolution des bases fiscales. La participation des communes voisines n'ayant pas d'école est prévue par la loi mais n'était pas appliquée.

- Validation des projets de **baux pour les professionnels** à la **maison de santé**. Fixation du loyer, initial de 5.5€/m²/mois l'objectif étant que l'annuité de l'emprunt soit couverte par les loyers. Validation du principe de refacturation des charges communes dont le chauffage et l'électricité au prorata des surfaces louées.

- Création du budget annexe **parc d'activité « la Croix Haute »** et fixation du prix de vente des terrains après viabilisation, 11€HT le m², budget assujéti à la TVA, principe initial de découpage des lots selon les demandes. Projet de vente d'un premier lot à Bonilait.

4 - Evolution des tarifs de la **cantine scolaire, + 10 centimes** chaque année, gratuité de la garderie périscolaire.

Projet de création d'une **entrée autonome du terrain de**

football, par le lotissement les Aurandeix, conséquence de la vente préalable du camping.

- **Tarifs du tiers lieux**, convention conseiller numérique (contrat aidé par l'Etat), renouvellement pour une 3^{ème} année en 2024.

- Création de postes **d'agents techniques** en vue de la titularisation des agents contractuels : une année de stage avant titularisation effective fin 2024 (deux aux services techniques et un agent entretien bâtiments et école).

- Accord de principe pour participer à la nouvelle **charte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne** (la décision d'adhésion ou non sera à prendre en 2027).

- **Zones d'accélération des énergies renouvelables** (présentation de la loi).

- Accord de principe pour une

étude de ferme agrivoltaïque à Noalhat (exploitation agricole pâturage ou fauche sous les panneaux) – projet privé – une concertation publique aura lieu.

- Demandes de subventions pour la rénovation du **pont de la Garde**, son état dégradé justifie la limitation de la circulation aux moins de 3t5 (2023) puis l'interdiction des véhicules (2024) (60% obtenus de l'Etat, 20% demandés au département).

- Installation d'un **ostéopathe** dans le tiers lieux (quelques jours par mois).

- Passage à temps plein des deux **secrétaires de mairie** agents administratifs

- Acquisition d'un **chargeur**.

- Projet de rénovation de la **gendarmerie, demandes de subventions** (obtenue 30% Etat, en attente Région).

Les agents des services municipaux

Services administratifs

Anne-Marie LACHAIZE est présente au secrétariat 8 h par semaine. Joelle LARTIGUE et Marie Laure CHARBONNEL sont passées à temps plein au 1^{er} octobre 2024, dans la perspective de la retraite d'Anne-Marie mi 2025.

Services scolaires

Catherine PLANE est ATSEM présente en classe maternelle aux cotés de l'institutrice et assure en plus la garderie périscolaire le

matin et le soir. Isabelle VEDRINE, Odile GARNIER assurent le ménage, le service des repas à la cantine. Anne-Marie LACHAIZE intervient à l'école (service repas et aide administrative).

Services techniques

Julien FRANCOIS et Sullivan CHABERT ont été stagiaires puis titularisés. Le renfort saisonnier d'hiver et d'été représente 10 mois sur 12. L'objectif est d'ouvrir un 3^{ème} poste à l'année, ce qui était jusque-là compliqué pour des raisons budgétaires.

Agent culturel salles d'exposition

Depuis 2024, Sébastien JUILLARD a pris la suite de Yves MUNOZ qui a fait valoir ses droits à la retraite après 4 saisons

Conseiller numérique (contrat aidé par l'Etat)

Ruddy PAULET achève sa 3^{ème} année de conseiller numérique, poste aidé par l'Etat sur les territoires.

2023-2024

arrêté au 31 octobre 2024

Naissances

2023

- CHABORY Teo, Sam, Félix - Beaumont (63) - 3 mars 2023
- KEITA Ayaan, Diarraké, Ben-Mallet - Clermont-Ferrand (Montferrand) (63) - 24 août 2023
- MARTIN Thiméo, Thierry, Denis - Saint-Pierre-Roche (63) - 27 août 2023
- STANISLAS Lyana, Lorraine - Beaumont (63) - 10 septembre 2023

2024 (au 31 octobre)

- ALONSO Lyvio, Nicolas, Florian, Tony - Beaumont (63) - 25 mars 2024
- AUDOIN Marin, Albert, Roger - Beaumont (63) - 22 janvier 2024
- BOURRAND Elian Jean Alain - Beaumont (63) - 21 septembre 2024
- LAUZEL Maël Jacques Michel - Clermont-Ferrand (63) - 13 juin 2024

Mariages

2023

- GOIGOUX Pierre, Damien, Nicolas et RONAT Cécile - 2 septembre 2023

2024

- LAMMENS Pierre, René, Alain et CHACORNAC Marie-Laure, Julie, Véronique - 15 juin 2024

Décès

2023

- AUBIER Jean, Claude, Eugène - 13 décembre 2023
- AUGEYRE Christian, François - 4 février 2023
- BLANCHET Bernard, Michel, Alexandre - 14 mai 2023
- CHASSARD épouse GUILLAUME Marie, Marcelle, Andrée - 25 février 2023
- CHAUVET Jean-Noël - 15 février 2023
- HAUTIER épouse JUILLARD Marcelle, Anna, Marie - 11 août 2023
- MAIGNET Robert Eugène - 23 janvier 2023
- MOLINIER André, Alfred - 18 septembre 2023
- TEILLOT épouse ACHARD Françoise, Marie, Denise - 28 décembre 2023
- TOURNADRE Jean, Elie, Louis - 8 décembre 2023

2024 (au 31 octobre)

- BERNARD née BRUGHEAIL Raymonde, Alphonsine Marie - 29 juillet 2024
- BERNARD Jean, Joseph, Pierre - 18 mai 2024
- BOYER Bernard, Joseph, François - 2 janvier 2024
- BOYER Gérard, Pierre, Louis - 2 octobre 2024
- BRUGHEAIL veuve BERNARD Raymonde, Alphonsine Marie - 29 juillet 2024
- FAURE Christian, Antonin, François - 5 janvier 2024
- GUILLAUME Bernard, Joseph Yves - 21 septembre 2024
- KLEINCLAUS Jacques, André, Jean - 23 mars 2024
- MONTEIL André, Julien, Auguste - 16 janvier 2024



Résultats 2023

Compte administratif 2023

Le compte administratif, c'est le **résultat financier de l'année écoulée**, en fonctionnement et en investissement, pour le budget principal et les budgets annexes. Il est présenté par le Maire qui en est l'ordonnateur et il est voté par le conseil municipal. On parle désormais de compte financier unique qui fusionne le compte administratif du Maire et le compte de gestion du Trésorier Public.

Le résultat de fonctionnement progresse en 2023 à **103 994 euros**, après deux années de forte inflation. La **capacité d'autofinancement brute est à 12.9%**, ce qui est un niveau très convenable.

En investissement, comme annoncé et voté, 2023 a vu la réalisation et le paiement des travaux de création de la **maison de santé**, il restait encore près de 100 000 euros à payer en 2024 sur cette opération de 1 600 000 euros TTC (répartis sur 2022, 2023, 2024).

6

En lien avec cette opération principale, nous pouvons aussi souligner la **création du parking** et l'aménagement du bâtiment annexe en **tiers-lieux et espace de télétravail**.

Ainsi, en une seule année le niveau de l'investissement est aussi élevé que les trois années précédentes cumulées.

En 4 exercices, **de 2020 à 2023 la commune a donc investi plus de 3 000 000 d'euros TTC**.

Un mot sur les budgets annexes :

- **l'assainissement** s'équilibre grâce à la redevance payée par les foyers bénéficiant de l'assainissement collectif (bourg uniquement)
- **le lotissement les Cotes 2** s'achève avec la vente de 4 lots en 2023 et avec un déficit de cloture : en effet, lors de sa création nous avons volontairement fixé un prix de vente inférieur au prix de revient. Le déficit final de 70 164 euros sera comblé en 2024 par le budget principal.

OPERATIONS	Cumul 2020-2021 2022	CA 2023
Voirie	326 345,82	20 146,80
Aménagement parking MSP	4 332,00	78 102,00
Acquisition Matériel	49 937,84	26 089,80
Camping	57 128,11	1 978,00
Mairie	278,00	2 367,78
Divers Batiments communaux	47 483,43	6 472,34
Signalisation	3 425,45	15 644,17
Local chasse	3 240,00	1 385,76
Eclairage public	22 441,40	1 754,70
Maison de Santé Pluridisciplinaire	240 287,14	1 283 670,91
Batiment Les Petits Princes	1 078,78	
Travaux connexes Amén. Foncier	489 785,59	
Presbytère et annexe	129 285,75	360,66
Equipement Ecole	20 845,51	594,50
Batiment Gendarmerie	11 014,63	1 201,20
Batiment Médiathèque	504,00	33 947,56
Forêt Serrete Sentier	5 946,00	
Site de granges		
Tiers Lieux @c'thuel	98 363,30	22 816,48
Acquisitions diverses	3 694,20	
Achat ou viabilisation terrain		1 877,00
Travaux église		
Etude résidence senior		6 900,00
Bat entreprise électrique		
TOTAL	1 515 416,95	1 505 309,66
3 000 000 € TTC investis en 4 ans		

Le budget 2024

Investissement 2024

Le budget d'investissement 2024 prévoit en particulier le remboursement de 720 000 euros de prêt relais, qui est un prêt à court terme débloqué en 2023 pour payer les factures de la maison de santé, dans l'attente de la perception des subventions, et du remboursement de la TVA. **Le prêt relai est totalement remboursé fin octobre 2024. Là aussi, l'objectif est atteint.**

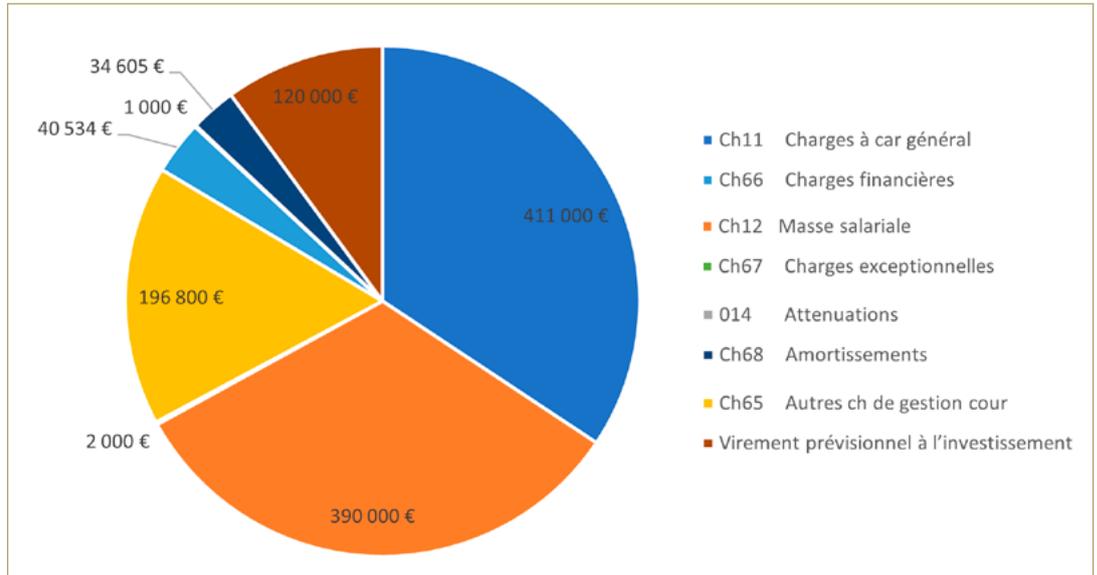
2024 est une année de transition avec des investissements directs concernant la voirie, le solde de la MSP, et l'achat d'un chargeur, des petits travaux sur le bâtiment de l'Eglise, dans plusieurs logements locatifs...

Le budget 2024 (suite)

Dépenses de fonctionnement

Le fonctionnement 2024 est équilibré à **1 197 039,55 euros**.

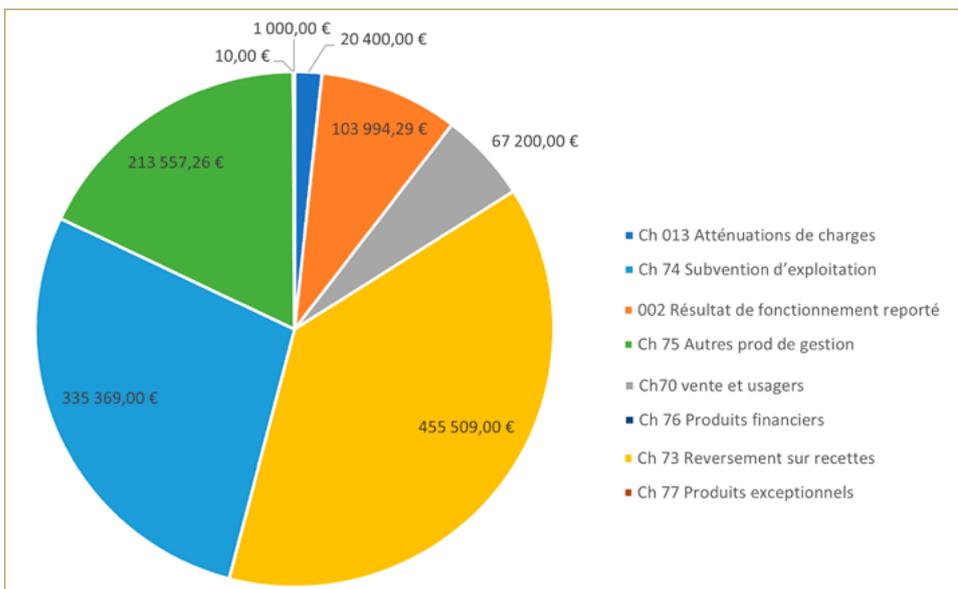
La masse salariale et les charges à caractère général représentent les 2/3 des dépenses de fonctionnement mais une marge de 10% est prévue dès le vote du budget primitif (120 000€), c'est ce qui permet l'excédent en fin d'année et l'autofinancement de des investissements de l'année suivante...



Les 3 dernières années ont connu une **inflation** pour les communes, comme pour les particuliers, par exemple l'énergie et les différents achats, synonyme d'une hausse des dépenses réelles de fonctionnement. Le budget **animation, soutien des associations et culture**, est significatif ; ceci est un choix politique fort pour contribuer à l'animation de la commune.

Recettes de fonctionnement

Il est à noter, dans le chapitre 73 les **impôts directs locaux** pour un montant de 352 000 euros, dans le chapitre 74 les **dotations de fonctionnement de l'Etat** pour un montant de 287 000 euros, et dans le chapitre 75 les **loyers et charges** payés par tous les locataires dont désormais ceux de la maison de santé. Depuis deux ans, le budget dépasse le million d'euros. Le niveau des des loyers et remboursements de charges représente une part importante, plus que dans les communes de la même strate de population. Il est plus élevé que l'annuité de l'emprunt à rembourser, car **la commune a souvent fait des investissements dits productifs**.



La situation attendue fin 2024 devrait être améliorée par rapport à fin 2023 grâce entre autres aux entrées des locataires de la maison de santé.

Concernant la maison de santé, **l'annuité de l'emprunt (capital) est couverte par les loyers**, l'objectif est atteint ; c'est ce que l'on appelle financièrement une opération blanche pour la commune.

Le prêt relais a généré près de 24 000 € d'intérêts en 2 ans (2023 et 2024).

..... Petits et grands travaux 2023-2024

Maison de santé, tiers-lieu et parking : un ensemble remarquable à l'entrée du bourg !



Vue extérieure

Situé à l'entrée du bourg, le bâtiment ex-Ehpad, propriété de la commune depuis mi 2020, accueille désormais les professionnels dans une maison de santé pluridisciplinaire. Des locaux de grande qualité pour les professionnels de santé dont les activités représentent 20 emplois !



Parking

La création du parking sur la parcelle au dessus, juste de l'autre coté de la rue du Thuel était une nécessité et même une obligation pour obtenir le permis de construire. Ce parking est très utilisé depuis sa création mi 2023. En outre, cela a complètement ouvert la vue sur les toits du centre bourg dont la mairie et l'église.



Tiers-lieux Ac'Thuel

Le tiers-lieux peut être loué à la demi-journée, la journée, la semaine ou au mois. Il y a peu de demandes pour l'instant mais l'outil de travail est bien adapté. L'ostéopathe étiopathe qui vient de Romagnat deux fois par mois y a trouvé place ce qui est tout à fait intéressant.



Pharmacie



Salle d'attente

- Bilan quasi final Travaux MSP 1 580 000 € TTC dépenses, 893 223 € de subventions (68% du coût final HT)
- Bilan final parking et rue 107 912 € TTC dépenses, 41 909 € subventions (soldes en cours fin 2024, 46.6% du HT)
- Bilan final travaux tiers lieux 101 029 € TTC dépenses, 64 825 € subvention (Europe 80%)

..... Petits et grands travaux 2023-2024



Fougheolles

L'ensemble de ces travaux contribue à **l'entretien du patrimoine bâti ou de l'espace public**, il permet aussi de respecter les **normes de sécurité**, d'être plus **moderne et attractif**, de **consommer moins d'énergie...** Depuis 15 ans nous investissons bien plus que la moyenne des communes de la même strate de population : 2.5 fois plus selon la direction des finances publiques, mais nous avons **un patrimoine moderne et globalement bien entretenu**, un **niveau d'équipements remarquable**, et cela illustre notre adage : « une commune qui n'investit pas est une commune qui n'avance pas ». L'endettement est assez élevé mais bien maîtrisé, l'annuité de la dette est largement couverte par l'ensemble des loyers encaissés sur tous les biens communaux loués (gendarmerie, logements, MSP, la poste, entreprise électrique...)

Les services techniques aussi peuvent faire des **travaux en régie**, ce qui permet des économies, et c'est pourquoi nous les équipons des véhicules et outils nécessaires, achat d'un camion benne d'occasion en 2023, achat d'un chargeur en 2024, location de matériels spécifiques (minipelle par exemple).



Achat d'un chargeur



Déneigement



Les Sagnes



Passerelle Saint Gal



Voirie rue du Thuel



Les Treins - Carrefour D 203



Projets 2025 et plus

Des projets 2025 prêts à être engagés et des études pour les projets jusqu'à 2030...

A court terme : 2025

Plusieurs opérations sont d'ores et déjà prêtes à être concrétisées en 2025 : artisans et entreprises retenues, plans de financement bouclés.

Trois opérations seront subventionnées à 80% : rénovation du **pont de la Garde** (100 000 €HT), nouveau **terrain de tennis** (53 000 €HT), aménagement d'une **salle d'activité** dans l'ancien collège (80 000 €HT).



Une nouvelle salle d'activité au dessus des salles d'expo offrira une capacité d'accueil élargie pour les associations (théâtre, danse, musique, gym...) dans un espace de 115 m².



Salle d'activité au 2^{ème} étage de l'ancien collège

Nous pensons déjà à ces projets il y a quelques temps mais une commune ne peut pas tout faire en même temps. Leur réalisation est possible maintenant que la maison de santé est achevée. Une **nouvelle tranche voirie** se prépare aussi pour 2025. La commission y travaille.

Court terme : 2025-2026

Le plan de financement de la rénovation de la **gendarmerie** bénéficie d'ores et déjà d'une aide de l'Etat et d'une bonification du loyer, il reste dans l'attente d'une subvention régionale. L'enveloppe prévisionnelle est de 200 000 € HT. Toutes les façades sont à reprendre, ainsi que des travaux de sécurité spécifiques à une gendarmerie et d'améliorations énergétiques dans les logements.



Gendarmerie: les façades à rénover

A moyen terme : 2026-2027-2028...

Une résidence senior de 9 lodges

Sans entrer à ce stade davantage dans le détail, **une coopération avec le bailleur social OPHIS** est en cours de définition pour la **résidence senior** qui prendra la forme de lodges. 9 appartements au 2^{ème} étage de l'ancienne maison de retraite, c'est-à-dire au-dessus de la MSP.

Une nouvelle crèche plus grande

La communauté de communes projette **d'agrandir et relocaliser la crèche**, qui passera de 8 à 12 places, le projet est en préparation pour 2026 avec l'acquisition du **bâtiment annexe de St Joseph**. La communauté de communes va acheter le rez-de-chaussée qui accueillera la crèche. La commune achètera l'étage et va réfléchir à son aménagement. Des études vont être faites pour répondre aux besoins.

..... Le cimetière en cours de transformation

■ Un travail est engagé depuis 3 ans pour **engazonner les allées du cimetière**. Nous avons commencé par une expérimentation avant de généraliser le verdissement et l'engazonnement. La transformation est impressionnante. Cette fin d'été les employés municipaux ont retiré beaucoup de pouzzolane et semé du gazon, cette pousse plus régulière pourra être facilement tondue.

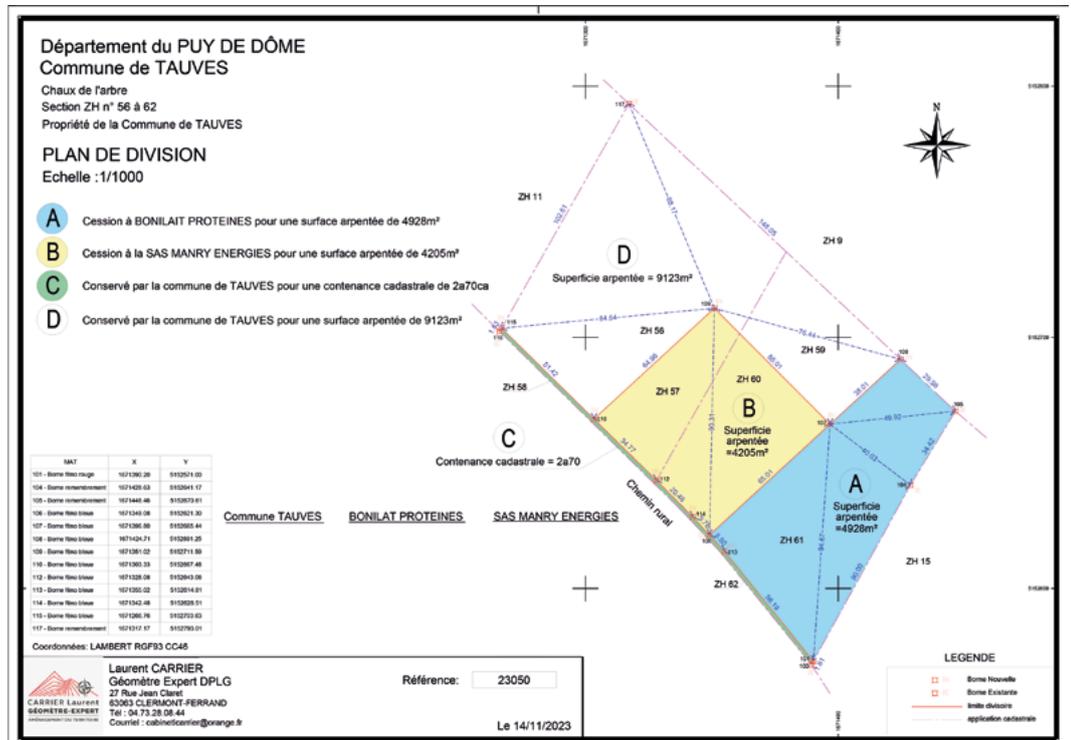
■ Une commission est mise en place pour **recenser les tombes** qui paraissent abandonnées, il y en a entre 100 et 200 dans la partie ancienne, car ce travail n'a jamais été fait depuis 1880, date des archives les plus anciennes. L'objectif sera de **recupérer les tombes abandonnées**, non pas pour les revendre, car il y a encore beaucoup de place dans le nouveau cimetière, mais pour **les maintenir propres**. La particularité de la partie ancienne est que tous les emplacements se touchent sans allée de circulation, il faut souvent marcher sur une tombe pour accéder à une autre.



Le parc d'activité de la Croix Haute

La commune est propriétaire de **terrains constructibles** pour des **activités artisanales ou économiques** sur le site de **la Croix Haute**. Le remembrement interne à la zone UJ du PLU a permis de regrouper plusieurs petites parcelles pour une superficie de 19 000 m² située le long du chemin communal derrière l'entreprise Bonilait.

En 2023 un **budget annexe** intitulé Parc d'Activités de la Croix Haute a été créé. Les 3 entreprises installées successivement depuis 1980, la laiterie et coopérative, Proxiel et Bonilait s'étaient en effet installées sans que ce soit une zone d'activité officielle.



Le prix de vente des terrains est de 11€ HT/m². Un lot est d'ores et déjà vendu à Bonilait et un projet privé de construction de deux bâtiments est en cours de finalisation.

En 2025, la viabilisation permettra de prolonger les réseaux d'eau, d'électricité, de téléphone au cœur de cet espace. Selon la commercialisation progressive la voie pourra ensuite être goudronnée. Les communes ont et auront de moins en moins de terrains constructibles et cette offre est très intéressante, peu chère et sans frais de terrassement.

Le camping deux ans après sa vente

Auparavant en régie municipale, le camping les Aurandeix était en délégation de service public depuis 2007 et le délégataire était Aquadis Loisirs depuis 2017. En 2023, un accord a été trouvé pour la DSP qui devait durer jusqu'en 2032 et vendre le camping à ce groupe familial qui gère une petite vingtaine de campings en France. Où en sommes-nous après deux saisons de gestion purement privée ? Texte fourni par Aquadis Loisirs.

Retour sur la saison 2024 au camping nature Aquadis Loisirs de Tauves

«La saison 2024 pour le camping nature de Tauves a été comme pour l'ensemble de l'hôtellerie de plein air une saison particulière. Malgré une météo capricieuse et une baisse de la clientèle française liée au contexte économique et politique, le camping a réalisé une belle saison. Entre avril et septembre (ouverture du camping), près de **1150 séjours** ont été enregistrés, représentant un total de **13 500 nuitées** et une **hausse de 12% du chiffre d'affaires**. Ce succès, c'est aussi celui d'Émilie et Raphaël, les responsables du site, qui ont travaillé avec passion pour offrir un cadre accueillant et chaleureux. Les vacanciers ont ainsi pu profiter d'animations pour les enfants en haute saison, de soirées spéciales, et d'une gamme de services complémentaires, renforçant l'identité conviviale et authentique de ce camping niché en pleine nature. Une belle réussite malgré les défis ! »



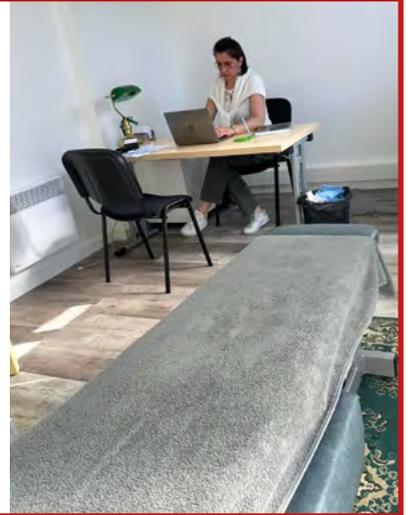
consultations d'ostéopathie à

Tauves



Espace Ac'Thuel – 7, rue du Thuel

Prenez RDV sur Doctolib (Mélanie BUAN)
ou au secrétariat 04 73 35 88 92



JEAN BAT SERVICE

ELECTRICITE, PEINTURES, TAPISSERIE,
ESPACES VERTS



63690 TAUVES

06 61 73 52 72



ROMAIN GIRAUDET
Tél : 06 67 87 66 82

CEDRIC HUGUET
Tél : 06 68 65 38 43

✉ sarlhugitoit@gmail.com



K.A.E

KEVIN. AUTO. ENTRETIEN.

ENTRETIEN - PNEUS
kevin_wrc63@live.fr

K.G.
Serrette
63690 TAUVES

06 85 68 36 92

Nouveaux actifs



Ambulanciers



06.80.44.47.18

TAUVES

AMBULANCES - VSL - TAXIS

Auberge
Ferre
Les Sens
de la Vie



.....Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.....

La Communauté de communes Dômes Sancy Artense, en partenariat avec la commune de Tauves, lance une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Afin de participer à la **revitalisation des centres-bourgs** de son territoire, la Communauté de communes va déployer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur les communes de Tauves, Rochefort-Montagne et La Tour d'Auvergne.

Cette opération, mise en place en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), va permettre de **soutenir financièrement et techniquement les propriétaires** (occupants et bailleurs) souhaitant effectuer des travaux de rénovation de leurs logements situés dans le centre-bourg de Tauves. Les propriétaires pourront bénéficier



d'aidés financiers de la part de l'ANAH, de la Communauté de communes et de la commune. Les aides porteront sur plusieurs thématiques de travaux : rénovation **énergétique, adaptation** des logements à la perte d'autonomie et réhabilitation d'habitat dégradé. Ces aides seront octroyées sous conditions de ressources.

L'objectif est d'offrir aux propriétaires occupants de meilleures conditions d'habitabilité de leurs logements et d'inciter à la mise sur le marché de **nouveaux logements locatifs**, là où l'offre demeure actuellement limitée en

centre-bourg. Dans le cadre de ce dispositif, les propriétaires bénéficieront d'un accompagnement gratuit dans l'élaboration de leurs projets de travaux et le montage de leur dossier de demandes de subvention.

Cette opération doit débuter en **janvier 2025** pour une durée de **3 ans**. Pour être informé de la mise en œuvre effective de cette celle-ci, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet de la Communauté de communes, l'application Panneau Pocket ou directement auprès de la mairie.

14



Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?

Réparations locatives, qui doit payer ?



Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?

Mon logement est-il décent ?



J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?



J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?

J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?



Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !



Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits

04 73 42 30 75

www.adil63.org



ADIL du Puy-de-Dôme

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

..... Une école pleine de vie et de projets

L'année scolaire 2023-2024 s'est terminée par le spectacle de cirque à la salle de la Bascule dans lequel les enfants de l'école se sont bien investis avec leurs enseignantes. Ce projet cirque s'est terminé par une initiation très appréciée de la Grande Section au CM2 à la slackline (funambulisme) grâce à l'intervention de Yoann Vergnol.



Les élèves du CP au CM2 ont pu participer au voyage scolaire à Meschers/Gironde du 21 au 24 mai. Ce voyage leur a permis de découvrir une autre région et de mettre en œuvre des apprentissages dans des domaines variés (notamment en langage oral et écrit, en découverte du milieu marin, dans le savoir vivre ensemble). Pendant cette classe de mer, les enfants ont étudié de manière pratique le phénomène des marées, la formation des dunes, l'histoire et le fonctionnement des phares, les blockhaus du mur de l'Atlantique ; ils ont pratiqué le char à voile et la pêche à pied, sans compter un jeu de piste au port de Royan et une traversée de l'estuaire de la Gironde....



Un grand merci aux municipalités de Tauves, d'Avèze et de Singles, aux délégués départementaux de l'Éducation Nationale, à l'Association des parents d'élèves et aux familles qui ont contribué par leur financement à la réalisation de ce beau projet éducatif.



15



Adressage

Distribution des plaques de numéro

Deux dernières distributions des plaques de numéro auront lieu le **jeudi 20 février 2025** de 10h à 12h et le **samedi 1^{er} mars 2025** de 15h à 19h.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez déléguer pour qu'une personne récupère votre plaque.

Merci de vous munir de votre référence cadastrale lors de votre visite.

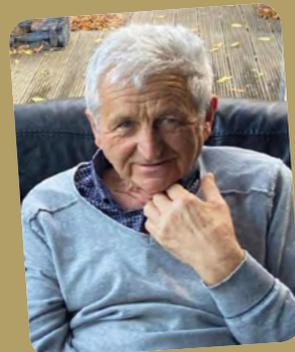
Le Maire - Christophe SERRE

Hommage à André MOLINIER et Jean-Claude AUBIER



André Molinier

Ce sont des figures de la vie tauvoise qui nous ont quitté en 2023, tous deux élus connus et appréciés et artisans réputés. André dit Dédé, le boulanger, Jean-Claude, l'électricien. **André Molinier** a été élu de 1989 à 2020 et **Jean-Claude Aubier** a été élu de 1989 à 2014, dont un mandat d'adjoint. Ils ont siégé plusieurs mandats de suite au conseil municipal et connaissaient bien la population, le bourg, les hameaux. Ils ont participé au développement progressif de notre commune. Ils étaient appréciés de tous. La maladie les a trop vite emportés. La commune leur rend hommage et s'associe à la peine de leurs familles et amis.



Jean-Claude Aubier

Un Tauvois nommé chevalier de la Légion d'Honneur, Joseph BESSON

Joseph BESSON du village de la Chaille fut très surpris lorsqu'il a reçu les courriers l'informant de sa nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, en 2023. Il a même cru dans un premier temps à une mauvaise blague, ne pensant pas mériter cette distinction au nom de la République Française, la plus haute des décorations. Mais c'était bien vrai et si Joseph BESSON a été promu, c'est parce qu'il est un blessé de guerre, suite à l'explosion d'une mine lorsqu'il était mobilisé en Algérie. Joseph est né en 1935 à Perpezat, et c'est en 1958 qu'il est blessé en Algérie. Puis de retour il se marie en 1963 et vit aujourd'hui sa retraite d'agriculteur à la Chaille à côté de son fils et de ses petits-enfants. Voici un extrait de son dossier militaire. Citation du général de Division Berton commandant la 12^{ème} division d'infanterie et la zone de l'ouest Oranais : « Canonnier dynamique et courageux, il participe depuis 21 mois à toutes les opérations de son Unité comme chauffeur de G.M.C, il s'est particulièrement distingué le 29 juillet 1958 à proximité de TURENNE (Département de TLEMCEN- ALGERIE). Au cours d'une patrouille motorisée, son véhicule ayant sauté sur une mine où malgré une forte commotion, pris de judicieuses dispositions pour assurer la sécurité de son véhicule qui allait prendre feu. A fait preuve, en cette circonstance de qualités de courage et d'esprit de décision ». Lors de cette embuscade Mr BESSON a subi une blessure de guerre au pied gauche. Il a été cité à l'ordre de la Brigade comportant l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec étoile de bronze, extrait de l'ordre général n°56 en date du 3 septembre 1958 du Général de Division BERTRON, commandant la 12^{ème} division d'infanterie et la zone de l'ouest Oranais.



Sur proposition du Ministère des Armées Mr BESSON a été nommé au grade de Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur par décret du 7 novembre 2022 du Président de la République, cette distinction témoigne de la reconnaissance de la Nation pour son engagement au service de la France. Elle le désigne comme modèle de civisme pour nos concitoyens. Cette distinction de Chevalier de La Légion d'Honneur est la distinction la plus élevée des distinctions françaises, instituée en 1802 par Napoléon BONAPARTE, Premier Consul. La commune a participé à cet hommage et distinction lors de la remise de médaille le 18 juin 2023 et a offert le vin d'honneur à cette occasion.

Le CLIC Senior Montagne vous accompagne au quotidien

Le CLIC Senior Montagne est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information destiné aux personnes de plus de 60 ans, leurs familles et/ou aidants mais aussi un dispositif de coordination entre les professionnels afin de favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Il assure une mission de service public. Les services proposés sont entièrement gratuits : évaluation globale des besoins à domicile, aide à la mise en place du soutien à domicile, accompagnement des demandes d'entrée en établissement, actions de prévention santé...

Le CLIC Senior Montagne est également un relais autonomie. Il accueille, informe, oriente les personnes en situation de handicap et leurs familles. Il peut aider aux démarches administratives auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Des permanences sont organisées régulièrement, n'hésitez pas à contacter le CLIC pour plus d'informations.

Le CLIC intervient également dans la mise en œuvre d'actions sur l'ensemble de son territoire afin de prévenir la perte d'autonomie (actions collectives de prévention santé, conférences, activités de lien social...).

Pour retrouver les actions

qui se déroulent près de chez vous, connectez-vous à l'adresse suivante : **prevention.**

clicseniormontagne.com

Ou flashez le QR Code :



Zoom sur l'atelier «Alimentaire, Mon Cher Watson !»



A partir de septembre 2024 les seniors des communes de Saint-Bonnet-Près-Orcival et du Mont-Dore ont pu profiter de l'intervention d'une diététicienne et d'une enseignante en activité physique adaptée dans le cadre du programme «Alimentaire, Mon Cher Watson». Au cours des 8 séances les participants ont mené une enquête ludique et instructive au cœur de la nutrition et de l'activité physique.

Ce programme a permis aux participants de mieux

appréhender l'évolution des besoins nutritionnels liée à l'avancée en âge, de bénéficier de conseils pour une alimentation saine et d'aller à la rencontre de producteurs locaux. La diététicienne a également animé des échanges sur le sucre et a appris aux participants à lire et comprendre les étiquettes des produits ultra-transformés afin de faire des choix éclairés. Les participants ont aussi échangé avec l'enseignante en activité physique adaptée sur la sédentarité et la mise en place d'une routine pour maintenir une activité physique à tout âge.

Pour clôturer le programme, un repas partagé a été organisé, chaque participant a réalisé une recette qui lui tenait à cœur.

Ce programme a rencontré un vif succès, offrant aux seniors des outils précieux pour améliorer leur santé et leur bien-être.

Pour contacter le CLIC Senior Montagne :



**CLIC Senior Montagne
107 route du Puy-de-Dôme
63820 LAQUEUILLE**



..... Le syndicat intercommunal d'adduction à l'eau potable Burande-Mortagne (SIAEP)

Le syndicat intercommunal d'adduction à l'eau potable Burande-Mortagne (SIAEP) regroupe 10 communes dont Tauves qui représente 30% de la consommation totale en m³. C'est la part la plus importante en raison de la population et des activités économiques dont la société fromagère qui est le « 1^{er} client » du syndicat.

Ce syndicat est présidé par Jean-Louis Gatignol (Cros) et la commune est représentée par Christophe Serre et Didier Bonhomme qui est membre du bureau et vice-président.

La loi prévoit le transfert de la compétence eau et assainissement aux intercommunalités mais ce syndicat pourra perdurer grâce à la présence de Beaulieu qui est hors comcom et dans le Cantal. C'est une bonne chose car tous les scénarios sont plus onéreux!

Depuis près de 15 ans, grâce à une

gestion rigoureuse un plan pluriannuel d'investissement est suivi pour moderniser les captages et les réseaux tout en maintenant un prix de l'eau raisonnable.

La commune de Tauves bénéficie d'importants investissements depuis 2 ans correspondant à la rénovation des réseaux.

Programme 2023

Conduite laiterie au réservoir - La Croix Haute : 132 286€ (terminés)

Programme 2023-2024-2025

Renouvellement Pont de la Garde : 13 208,80€ (terminés) ; renouvellement à Cheminade : 70 016,80€ (fin 2024) ; Renouvellement les Croûtes : 213 594,20€ (en 2025)

Ces montants sont assurés par le syndicat avec des subventions de l'agence de l'eau et du département. Il n'y a pas de financement de la

commune. En outre, les élus du comité syndical ont récemment adopté une **tarification progressive** qui évolue par tranches de consommation en m³ en plus de l'abonnement compteur : 80 € / compteur

- de 0 à 49 m³ : 0,92€/m³
- de 50 à 150 m³ : 1,12€/m³
- + de 150m³ : 1,50€/m³
- Abonné à consommation d'usage public : 0,40€/m³
- Abonné agricole : 1,01€/m³
- Abonné industriel - artisan : + de 500m³ : 1,16€/m³

Ce niveau de tarif permet de bénéficier des aides de l'agence de l'eau Adour Garonne et du Département qui fixe un niveau minimum pour accorder leurs subventions

A noter aussi que pour les gens du bourg concernés par l'assainissement collectif, la redevance est calculée sur le nombre de m³ d'eau consommée.

..... Territoire d'énergie

LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du Puy-de-Dôme, Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme représente les collectivités du département et exerce le contrôle de la distribution publique d'électricité, concédé à EDF et ENEDIS dans tout le département.

LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Centrales thermiques
Centrales nucléaires
Centrales hydrauliques
RTE
Postes sources
Poste(s) source
Productions
Production éolienne
Cogénération
Production photovoltaïque
Réseau de transport d'électricité (RTE)
Réseau souterrain BT
Réseau aérien BT
Postes de transformation HTA-BT

CHIFFRES CLÉS DE LA CONCESSION

448 386

Nombre d'utilisateurs

13 139

Nombre de producteurs

19 731km

Total de réseau public de distribution d'électricité

53,7%

Part du réseau en souterrain

50,5 M€

d'investissement sur le réseau (Syndicat TE63 & ENEDIS)

525 324 MWh

Énergie produite sur le département

3 342 222 MWh

Énergie consommée sur le département

15,8%

Part de la production par rapport à la consommation dans le Puy-de-Dôme

•••• Nouveau mode de collecte des ordures ménagères en 2024 ••

Texte communiqué par le Smctom

Contexte

La crise financière qui nous touche tous, nous demande de réfléchir à des pistes d'économie.

Avec l'obligation du tri à la source des bio déchets au 1^{er} janvier 2024 ainsi que les aides sur l'investissement pour les déchets ménagers inexistantes, la grande majorité des élus du Syndicat se sont prononcés favorablement à la mise en place du regroupement des ordures ménagères.

Les élus du SMCTOM de la Haute Dordogne sont conscients que ce nouveau mode de collecte des déchets demande de la rigueur et des efforts pour chacun. Mais c'est à cette condition que nous relèverons le défi de l'efficacité du tri, de la réduction des déchets à traiter. Cette préoccupation est liée au respect de l'environnement, à la préservation du monde que nous voulons laisser à nos enfants.

But

■ Faciliter la collecte des ordures ménagères en camion en limitant les nuisances que celles-ci pouvaient entraîner, (respect de la voirie, plus de collecte dans le privé, marche arrière...)

■ Plus de souplesse dans l'organisation de la collecte sans incidence pour l'usager,

■ Inciter les habitants à renforcer leur pratique de tri pour les emballages (bac jaune, bac pour le verre) et



les déchets alimentaires (en compostant), voire à réduire les déchets.

■ Harmoniser la collecte sur l'ensemble du territoire pour une égalité de service entre les usagers.

■ Améliorer la sécurité au travail des équipes de collecte.

■ Réduire les coûts de fonctionnement en optimisant les tournées.

■ Limiter l'augmentation de la REOM : la redevance d'enlèvement des Ordures Ménagères

■ Maîtriser le coût global du service dans un contexte d'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Cette taxe payée par tonne de déchets enfouis passe pour l'enfouissement de 42 €/T en 2020 à 65 €/T en 2025 et pour l'incinération de 3 €/T en 2020 à 15 €/T en 2025 occasionnant un surcoût de près de 320 000 € pour le service.

■ Limiter l'impact environnemental en supprimant la collecte en porte à porte.

■ S'inscrire dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

Comment ?

L'emplacement des bacs a été réfléchi en concertation avec les élus des communes, en respectant les flux de mobilités et les bassins de vie. Pour faciliter les dépôts, les bacs ordures ménagères sont déposés essentiellement à côté des bacs de tri.

Les bacs ordures ménagères sont à la charge du SMCTOM ainsi que l'entretien et la maintenance.

Les nuisances olfactives des déchets viennent des bio déchets (préparation et restes de repas). La loi nous impose à les traiter sur place notamment par le compostage. Le syndicat vous aide à le mettre en place par la formation et la mise à disposition de composteur individuel de jardin, ou par des composteurs partagés.

Pour les personnes en difficultés les dépôts pourront se faire avec le soutien des aides à domicile comme pour le tri. Ce système a aussi un avantage : celui de ne plus se demander quand l'on doit sortir ses poubelles.

Petit rappel des bonnes pratiques

Je mets les ordures ménagères en sacs fermés. Je ne dépose pas de sac directement sur le sol. Je maintiens mon geste de tri. Je composte. Je n'oublie pas les déchetteries.

Les infos de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense

La Communauté de Communes propose de nombreux services :

■ **Pour les entreprises** : des zones d'activités avec des lots à vendre proches de l'A89 à St-Julien-Puy-Lavèze et prochainement au lieu-dit Piquat à St-Pierre-Roche au bord de la RD2089, mais aussi des aides aux commerces de proximité.

■ **Pour les familles et les jeunes** : un relais petite enfance, 3 crèches, des accueils de loisirs pour les vacances scolaires et les mercredis, un pôle ados.

■ **Pour les plus de 60 ans et personnes dépendantes** : un service d'aide à domicile, le portage de repas.

■ **Pour tous, un accès au sport** : 4 gymnases, 1 dojo, 1 terrain de sport synthétique, le développement du sport dans les écoles et auprès des jeunes inscrits dans les clubs intercommunaux.



■ **Pour tous, la culture près de chez vous** : une saison agrémentée d'une vingtaine de spectacles, La Bascule salle de spectacles performante, La Maison Garenne résidence d'artistes dédiées aux arts visuels, sans oublier 2 médiathèques et 2 ludothèques en réseau avec les bibliothèques communales et un portail numérique pour consulter et réserver les ouvrages.

■ **Pour découvrir et profiter de nos richesses** : l'Office de Tourisme Auvergne Volcan Sancy, une nouvelle signalétique harmonisée, 2 sites consacrés à la pleine nature le Cap Guéry et l'espace Sport Nature La Stèle.

■ **Pour améliorer le cadre de vie de chacun** : des aides pour l'habitat, des restaurations de cours d'eau, un service de l'assainissement individuel, un guide de la mobilité.

■ **Nouveauté 2024, pour les personnes sans solution de transport** : le service « Tous Mobiles », basé sur du covoiturage solidaire.
Voir plus d'infos sur la page ci-contre.

Renseignements

Un numéro unique : 04 73 65 87 63

Mail : accueil@domes-sancyartense.fr

Nos locaux : 23 route de Clermont à Rochefort-Montagne
Route de Bagnols à La Tour d'Auvergne

Consultez le site internet : www.domes-sancyartense.fr

Ou retrouvez toute notre actualité sur l'application Panneau Pocket



Un nouveau service de mobilité sur Dômes Sancy Artense

Qu'est-ce que c'est ?

Tous Mobiles est un service de mobilité solidaire mettant en relation des conducteurs bénévoles avec des bénéficiaires empêchés de mobilité.

Pour aller où ?

Le réseau solidaire est destiné à toutes les personnes :

- Habitant l'une des 27 communes de Dômes Sancy Artense ;
- Empêchées de mobilité (sans permis de conduire, sans voiture, en perte d'autonomie permanente ou temporaire, en manque de confiance pour conduire en ville, etc.) ;
- Ayant plus de 16 ans ;
- Ne relevant pas d'un état de santé nécessitant une surveillance particulière.

Pour qui ?

Le service peut être utilisé pour tous les types de déplacements, par exemple, aller chez son médecin, ses commerçants, sa famille, ses administrations, ect. Il permet de se rendre n'importe où dans la limite de 70 km depuis le domicile.

Devenez conducteur ou covoitureur bénévole !



- Covoitureur bénévole >> Proposez des places dans votre véhicule pour partager vos trajets.
- Conducteur bénévole >> Offrez votre disponibilité pour un aller et/ou un retour à une personne sans solution de transport.

Votre soutien est essentiel au succès de ce service. Ensemble, nous pouvons faire la différence !

Rejoignez dès maintenant la communauté du réseau solidaire.

Nous contacter :

06 15 43 79 78
9h - 12 h / 14 h - 16h

reseau_solidaire@pfm63.fr
www.pfmobilite.fr



LES INFORMATIONS ET ALERTES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÔMES SANCY ARTENSE SONT SUR PANNEAUPOCKET

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

- 1 Téléchargez gratuitement l'application sur AppStore PlayStore ou AppGallery ou en flashant le QR code ci-dessous.
- 2 Recherchez "CC Dômes Sancy Artense" ou 63210
- 3 Cliquez sur le pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com



BONNE UTILISATION !



UNE ANNÉE À L'OFFICE DE TOURISME AUVERGNE VOLCANSANCY

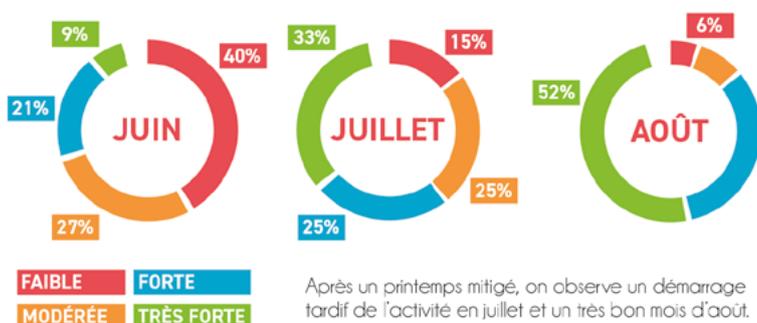


BILAN ESTIVAL

UNE SAISON CONTRASTÉE, QUI SE TERMINE BIEN

56% de nos prestataires touristiques estiment la fréquentation estivale bonne ou très bonne, contre 55% à l'échelle du département et 58% à l'échelle de la région AURA. Un bilan mitigé, rattrapé néanmoins par un excellent mois d'août. 83% de nos hébergeurs jugent en effet leur fréquentation bonne ou très bonne (en hausse par rapport à août 2023).

Fréquentation des hébergements partenaires



Principales causes d'une saison en demi-teinte, selon les hébergeurs :

- La météo
- Suivie de près par l'inflation et le coût de la vie.

Néanmoins, cette seconde notion est à pondérer en comparaison de la région, notre destination étant moins touchée que d'autres par la baisse du pouvoir d'achat au niveau régional.

Le rapport qualité/prix en Auvergne VolcanSancy étant même cité comme l'un des principaux facteur déclencheur d'un séjour chez nous.

L'attractivité de la région, pointée à 88%, reste le principal atout sur de notre territoire.

BOUTIQUE

UNE NOUVEAUTÉ 100% OFFICE !

Toute l'équipe a travaillé à la conception d'un ouvrage de visite de la Basilique d'Orcival, vendu en boutique, au prix de 4 € : recherches historiques, rédaction, photos, conception graphique. Ce livret permet au visiteur d'effectuer, en autonomie, une visite de l'église (photos, points de repère, ...) et de garder un souvenir.



Intéressé ? Nous offrons un livret de visite aux 5 premiers visiteurs en bureau d'accueil d'Orcival. Mot de passe à donner à l'équipe : pèlerinage.



Satisfaction clients
(-0.12 VS 2023)
(+0.17 VS 2022)



Ressenti partenaires
(-0.47 VS 2023)
(-0.44 VS 2022)



13775 visiteurs se sont présentés dans les bureaux d'accueil touristique en juillet et en août (Centre montagnard Cap Guéry, Espace Sport Nature La Stèle, Orcival, Tauves et La Tour d'Auvergne). C'est 9% de moins qu'en 2023. Le mois d'août ayant été plus fréquenté que celui de juillet.

LABEL

EN ROUTE VERS DESTINATION D'EXCELLENCE



Le 2ème semestre de l'année 2024 a été en partie consacré, par l'équipe, à la préparation de la labellisation Destination Excellence (anciennement Qualité Tourisme).

En complément de l'enjeu de qualité de l'accueil et des services fournis par la structure, ce label renforcera en particulier le niveau d'exigence en matière d'écoresponsabilité. Un audit prévu en 2025 avec, nous l'espérons, une issue positive !



RENCONTRE À BAGNOLS

Le 20 juin 2024, l'équipe de l'Office de tourisme a convié prestataires touristiques et élus du territoire à Bagnols pour son lancement de saison. Un moment festif, sur le thème des Jeux Olympiques, pour ouvrir tous ensemble, la saison 2024 !

LES ANIMATIONS

UNE VRAIE DEMANDE SUR LE TERRITOIRE

110 dates d'animations programmées tout l'été et 1790 inscrits, c'est une hausse de 7% par rapport à l'été 2023.

L'initiation à l'orpaillage à Singles a été l'animation de la saison la plus demandée. 687 personnes se sont initiées à cette activité phare de notre territoire.



L'activité orpaillage à Singles.



Les P'Tites Virées du Parc. Sommet du puy de l'Ouire

VOUS ÊTES RESPONSABLE D'ASSOCIATION & D'ÉVÈNEMENTS ?

N'hésitez pas à saisir vos animations en ligne : auvergnevolcansancy.com/espace-pro/proposez-votre-manifestation/

POURQUOI SAISIR VOS ANIMATIONS ?

- L'information remontera sur les supports de promotion de l'Office de tourisme (agendas des manifestations, affiches, écrans numériques et agenda en ligne),
- Toute l'équipe de l'Office de tourisme connaîtra votre manifestation et pourra en assurer une bonne communication auprès des visiteurs,
- Service 100% gratuit (possibilité de régie publicitaire en supplément).

VOTRE CONTACT ANIMATIONS

Lucas Montel
l.montel@auvergnevolcansancy.com



L'équipe a pu tester la nouvelle piste multi-activité de la Stèle et le biathlon.

L'ÉQUIPE

L'OFFICE DE TOURISME ACCUEILLE PATRICE

En Juin, Patrice Villemejeane a rejoint d'équipe de l'Office de tourisme en tant que « Chargé de communication et des Relations presse ».

Passionné par l'Auvergne, la randonnée et la photo, Patrice est en charge de la stratégie de communication et des relations presse. Infographiste de formation, il sera également en charge des éditions de l'Office de tourisme. L'occasion, depuis juin, de rédiger plusieurs communiqués de presse, d'intervenir auprès de France Bleu, Logos FM, La Montagne, ZAP Magazine, d'éditer le livret de la Basilique ou de finaliser la stratégie de communication validée en novembre par le Comité de Direction de l'Office de Tourisme.

L'équipe compte 6 permanents (équipe renforcée en haute saison par des contrats saisonniers).



www.auvergnevolcansancy.com

OFFICE DE TOURISME AUVERGNE VOLCANSANCY

Place Joseph Malègue - 63680 La Tour d'Auvergne
infotourisme@auvergnevolcansancy.com | 04 73 65 89 77

BUREAUX D'ACCUEIL

Centre Montagnard Cap Guéry | Espace Sport Nature La Stèle | La Tour d'Auvergne | Orcival | Tauves

Crédits photographiques : OT Auvergne VolcanSancy, D. Conthier, A. Monier, P. Villemejeane



Nous reproduisons les articles transmis par 4 associations.



■ L'Amicale des pompiers de Tauves

L'Amicale des Pompiers de Tauves fort de ses 13 membres, continue à œuvrer pour assurer l'esprit d'équipe et la cohésion au sein de notre caserne. Le but étant d'apporter un peu de convivialité et de festivités tout haut long de l'année pour palier quelque peu les moments parfois plus sombres. C'est grâce à vous et à votre soutien que tout cela est possible. Nous tenons donc à vous remercier très chaleureusement de votre générosité et de votre implication que ce soit lors du passage de notre calendrier ou lors de notre traditionnel Méchoui du mois d'août ! Pour l'ensemble des Pompiers : Aurélien, Charlotte, Emilie, Emma, Éric, Etienne, Fred, Julien, Manon, Michelanne, Pierre, Sullivan et Tiffany.



Contact : Pierre Perez (Président),
06 59 34 10 26, amicalesptauves@gmail.com



■ Chemins et Patrimoine Tauvois

L'association Chemins et Patrimoine Tauvois a vu le jour en 2016 et a été créée pour préserver les chemins et le petit patrimoine sur la commune de Tauves. Elle s'est opposée lors du remembrement qui s'est déroulé de 2016 à 2021, à certaines décisions prises par le Conseil Municipal concernant la disparition de quelques portions de chemins qui assuraient une continuité dans le maillage de ceux-ci, chemins reliant les hameaux et villages sur la commune. Depuis cette année, le projet foncier étant terminé, elle souhaite aujourd'hui devenir un maillon essentiel pour l'entretien de certains chemins en partenariat avec la mairie et les autres associations qui œuvrent déjà pour organiser et entretenir des circuits de petites randonnées (PR). A son niveau, elle devrait organiser des randonnées sur d'autres territoires, en moyenne montagne, tout en faisant découvrir au plus grand nombre, les milieux montagnards naturels, patrimoniaux et humains.

L'association a tenu son assemblée générale le 9 mars 2024 et compte une trentaine d'adhérents. Lors de cette assemblée, Roger Boyer nous a fait part de son intention de mettre fin à sa fonction de Président et nous tenons à le remercier pour son implication durant les sept années à la tête de notre association.

Nouveau bureau

- **Président** : Michel Papon,
- **Vice-Président** : Daniel Goichot,
- **Secrétaire** : Christian Barbier,
- **Secrétaire adjointe** : Sandrine Espinouze,
- **Trésorière** : Michelle Espinas,
- **Trésorière adjointe** : Sylvie Saurat.

Nous espérons que de nouveaux adhérents nous rejoindront et nous vous invitons à nous faire part de vos différents projets et points de vue pour l'année 2024-2025.

■ Association des donneurs de sang bénévoles de la commune de Tauves

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la commune de Tauves a tenu son Assemblée Générale le 06/06/2024. Les comptes de résultats et le renouvellement du bureau ont été votés à l'unanimité.

Le don du sang reste un geste incontournable. C'est aussi un acte généreux.

En 2023, 67 prélèvements ont été faits par l'Etablissement Français du Sang au total des 2 collectes. Une légère hausse est à noter par rapport à 2022 et nous en sommes ravis.

Merci infiniment à ces précieux donateurs. Nous vous donnons rendez-vous le mardi 8 octobre, date de la prochaine collecte en espérant avoir encore plus de monde.

Le taux de générosité (nombre de donateurs de la commune/nombre d'habitant en âge de donner) est de 4.9% pour 2023 ce qui est assez faible. Essayons tous ensemble d'améliorer ce taux.

Les prélèvements sont effectués en toute sécurité par l'Etablissement Français du Sang. Une agréable collation post don est offerte par l'Association.

■ Société de pêche

Après les travaux de nettoyage des embacles de la Mortagne en 2023 pour un montant de 4 800€ du pont de Perret à Serette 2.5 km nous avons décidé à notre assemblée générale 2024 de procéder aux mêmes travaux sur le ruisseau le Plantade en amont de sa jonction à la Dordogne jusqu'à l'aplomb d'Avèze 3.5km.

Nous remercions tous les propriétaires riverains qui nous ont donné les autorisations de passage pour permettre les travaux.

Le bureau

- **Président** : Quiniou Jean Louis
- **Trésorier** : Mallet Jean Paul
- **Secrétaire** : Bonhomme Gilles



A TAUVES NOUS LUTTONS CONTRE LES VIOLENCES ET LES INÉGALITÉS

Les violences physiques, sexuelles, psychologiques, verbales, matérielles, économiques et cyber-violences ainsi que toute discrimination sont **punies par la loi**.

**Vous avez des droits quelque soit votre situation
personnelle**

**Vous êtes victime (ou témoin) de violences conjugales ET/OU de violences sexistes
pour être aidé.e et/ou accompagné.e, vous pouvez contacter**

En cas d'urgence :
Pour faire intervenir
la Police ou la
gendarmerie
24h/24 7j/7

17 **SMS 114**

Ligne d'écoute
anonyme et
gratuite dédiée
24h/24 ; 7j/7



Plateforme de signalement

#NeRienLaisserPasser

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :

[ArretonsLesViolences.gouv.fr](https://www.arretonslesviolences.gouv.fr)

**Accueil, écoute,
accompagnement**
CIDFF 63 :
04 73 25 63 95



Notre commune se mobilise en élisant une 'Elue rurale relais de l'égalité' pour:

- Être à l'écoute des victimes de violence et d'inégalité afin de les accompagner vers des structures adaptées
- Assurer un suivi de toute procédure enclenchée à la suite des violences

A Tauves votre élue relais de l'égalité est Sandrine ESPINOUBE joignable à l'adresse mail : erreTauves@gmail.com

Ils nous soutiennent :

Bien que cela ne soit pas une obligation dans les communes de moins de 3 500 habitants, nous donnons la parole à la majorité et à l'opposition dans les tribunes de libre expression suivantes.

Le Mot de la Majorité

Nous traversons actuellement une période agitée, marquée par des bouleversements à la fois proches et lointains : un conflit aux portes de l'Europe, une instabilité politique nationale...

Ces défis nous rappellent l'importance de pouvoir compter sur des institutions locales solides et sur une équipe municipale dévouée, à l'écoute et au service de ses habitants. Face à ces turbulences, notre action repose sur un équilibre essentiel : mener des projets ambitieux tout en répondant aux besoins immédiats de notre commune.

D'un côté, nous poursuivons des **investissements significatifs**, adaptés à la taille de notre commune, mais dont les bénéfices sont déjà perceptibles. La création de la Maison de Santé est un aboutissement majeur. Ce nouvel outil garantit la pérennité de services de santé essentiels à la vie de notre village en répondant aujourd'hui aux attentes des professionnels et des patients.

D'un autre côté, nous restons pleinement engagés dans des actions concrètes et immédiates, visant à améliorer au quotidien le bien-être de chacun :

- **L'entretien des infrastructures** : qu'il s'agisse du goudronnage progressif de nos routes et chemins – un travail minutieux malgré l'augmentation des coûts – ou de l'entretien des haies et sentiers, effectué avec soin par nos employés, que nous remercions chaleureusement ou par des prestataires extérieurs.

- **La modernisation du village** comme par exemple l'adressage précis (distribution des numéros de rue) qui nous permet d'accueillir la fibre optique.

- **Le soutien à l'école** et cette année, nous avons attribué une aide exceptionnelle de 100 euros par élève de Tauves pour soutenir un voyage scolaire organisé par une équipe enseignante engagée, à qui nous adressons nos remerciements.

- **L'appui aux associations** au travers d'un soutien financier et matériel, qui grâce à l'engagement de nombreux bénévoles, nos associations dynamisent la vie de notre commune et génèrent des retombées positives pour nos commerces..

- **L'aide aux plus vulnérables** : avec le CCAS, nous veillons à accompagner les personnes en difficulté, affirmant ainsi notre solidarité.

Toutes ces initiatives, qu'elles soient de grande envergure ou plus discrètes, sont le fruit d'un travail collectif. Elles témoignent de notre engagement à agir pour le présent et à préparer l'avenir de notre commune afin de construire un cadre de vie harmonieux et durable.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez et pour votre soutien dans ces projets qui façonnent notre village.

Avec toute notre considération,

Le Mot de l'Opposition

Tauvoises, Tauvois, chers amis,

Arrivés aux deux tiers de notre mandat, nous continuons à œuvrer au sein du Conseil Municipal pour que Tauves reste une commune attrayante où il fait bon vivre. Cependant nous regrettons toujours le manque de communication en amont des décisions avec de moins en moins de commissions.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les professionnels de santé de la commune ainsi que les ambulances se sont installés dans la maison de santé. Il serait intéressant que d'autres professionnels plus spécialisés tiennent des permanences afin d'apporter des services supplémentaires et de rentabiliser le coût de la réhabilitation de l'ancien bâtiment de la maison de retraite.

Concernant toujours ce bâtiment il est urgent de réfléchir à l'aménagement des parties non restaurées. Seule une réflexion approfondie et collective permettra de trouver la meilleure utilisation.

Concernant l'école les effectifs de la prochaine rentrée sont stables, mais nous nous devons de rester vigilants quant aux effectifs des années suivantes. Il est nécessaire de réaliser

les travaux de ce bâtiment, tant la partie école (salle de sieste, préau) que la partie locative avec des logements devenus inhabitables qu'il faudrait réhabiliter.

Lors du vote du budget en avril, nous nous sommes abstenus mais cela ne nous empêche pas d'être acteur de l'action municipale.

Une fois de plus, les finances ne permettent ni de faire certains travaux ni d'acquérir du matériel (chargeur, remorque basculante) afin de faciliter le travail des employés communaux.

Nous nous réjouissons en revanche du soutien de la commune envers les pompiers, soutien que nous réclamons depuis le début, depuis les premiers recrutements d'employés communaux.

Enfin nous déplorons le projet de construction d'un nouveau centre de loisirs à Bagnols par la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense qui entraînerait la perte de ce service sur la commune de Tauves.

Suite à la démission de Mme Dominique BOYER-MUNOZ, l'équipe municipale se devait de la remplacer au sein des différents organismes où elle siégeait. Entre autres, elle était Elue Rurale Relais de l'Egalité et c'est Sandrine

ESPINOUZE qui assure désormais cette mission.

Bien sûr dans ce bulletin vous avez pu lire les investissements et réalisations de la majorité. Certes les investissements sont indispensables pour ne pas perdre en dynamisme. Nous sommes par ailleurs d'accord avec certains d'entre eux, pas tous.

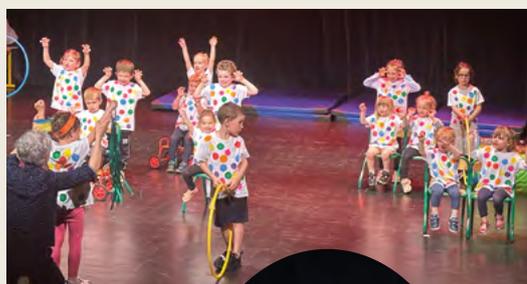
Mais cela ne suffit pas comme en témoignent des commerces qui ferment, un marché trop calme bien des jeudis, une baisse démographique. Il manque une volonté de fédérer, de faire communauté autour d'un récit commun. Où est le dialogue avec les habitants, les acteurs de la vie de Tauves ? Où sont les réflexions sur les transformations indispensables pour faire face aux défis qui nous attendent tous ?

On ne nous laisse que peu de place au sein de ce conseil municipal alors que seule l'association de toutes les bonnes volontés permettra de maintenir notre village vivant.

N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins, envies, idées...

Catherine BALLET - Régis BERTRAND
Sandrine ESPINOUZE - Fabrice GAY
Maxime MANY

..... Retour en images sur des temps forts



Bulletin municipal édité par la mairie de TAUVES - Tél. 04 73 21 11 30

Directeur de Publication : Christophe SERRE - Rédaction, photos, diffusion : MAIRIE DE TAUVES

Conception, compo : Agence EXCEPTO - 11 allée Pierre de Fermat • 63170 AUBIERE • 04.73.44.45.00 • www.excepto.fr

Dépôt légal : à parution - Reproduction interdite. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.